

**DGAC – PROTOCOLE 2013-2015****GT 17 - ORGANISATION TERRITORIALE DU SNIA****Réunion n° 1/3 du 23 Novembre 2012 au Siège du SNIA*****Introduction - GT personnels Équipement***

En préalable à ce GT N° 17, FO a informé l'administration qu'une demande de poursuite du GT indemnitaire des personnels techniques à statut Équipement a été formulée auprès du SG de la DGAC, afin de répondre aux engagements du Directeur Général de la DGAC sur l'attention particulière qu'il dit porter à la prise en compte de la reconnaissance des missions et des compétences de ces personnels au sein de la DGAC.

Les résultats de ce GT « indemnitaire personnels Équipement » doivent être intégrées dans les conclusions protocolaires DGAC 2013/2015

***Périmètre et mandat du GT17***

Ce GT s'inscrit dans le cadre de la préparation du futur protocole DGAC 2013/2015, il a vocation à présenter l'organisation territoriale du SNIA et son évolution (implantations, missions, organigrammes) et notamment la création des départements opérationnels pour la direction des pôles territoriaux.

Les objectifs affichés par la Direction du SNIA étant les suivants :

- état des lieux
- propositions de progrès
- pistes d'organisation + économie de ressources

La synthèse des conclusions de ce GT devra être établit en coordination avec le GT de la DSAC traitant des instructions PEB et PSA, ainsi que de certains GT qui ont déjà rendu certaines orientations (GT prise en compte de régimes indemnitaires des personnels équipement)

***Consistance de la réunion***

Cette réunion a consisté pour l'essentiel à la présentation du SNIA par M Laslaz, en développant sa genèse, sa création, ses missions, son fonctionnement, son développement et les projets d'évolution future.

L'administration a identifié des missions DSAC pouvant être transférées auprès des services du SNIA, notamment concernant l'instruction des avis PEB et PSA.

Une réflexion est en cours pour étudier la possibilité de centraliser, à moyen terme, toutes les demandes (centre national de gestion des avis) et de favoriser des rencontres de sensibilisation auprès des collectivités territoriales afin de définir les dossiers à transmettre pour avis des services de la DGAC.

Une autre réorganisation est en cours au sein des services du SNIA, la création d'une UO reprenant la gestion comptable du programme DTA P614.

FO a demandé au SNIA et au représentant de la DSAC d'identifier précisément les ETP concernés par de telles évolutions afin qu'ils soient clairement transférés vers les services du SNIA reprenant ses missions.

FO s'inquiète également des postes non pourvus au sein de son siège qui rendent très difficile la gestion du personnel du SNIA qui contrairement aux autres services est un service national et demande à l'administration de proposer d'autres axes de recrutement. FO rappelle que lors de la dernière CAP adjoint du 20 Novembre il y avait 4 postes ouverts au SNIA, 3 sont restés sans candidat et pour le quatrième aucun candidat n'a été retenu.

Le SNIA a proposé la création de départements opérationnels regroupant les pôles existants en binômes afin de posséder un échelon intermédiaire territorial pour une meilleure gestion des programmes nationaux de la DGAC. Ce projet a été présenté lors du CT SNIA du 11 Octobre 2012.

M Laslaz a présenté l'intérêt d'une convergence des implantations locales respectives SNIA et DSAC.

FO a émis un avis favorable à cette création lors du CT du 11 octobre, cependant il reste à mieux définir le fonctionnement de ces départements et plus particulièrement l'aspect des délégations des futurs chefs de département. Un projet de service est attendu par les OS afin de débattre des aspects fonctionnels des pôles réunis. Les agents du SNIA souhaitent également mieux comprendre les avantages et surtout les modifications fonctionnelles des futurs départements pour les personnels de ces services afin d'en débattre et d'intégrer les conséquences dans le futur protocole DGAC.

Pour ce qui concerne la taille et le devenir des implantations SNIA, les antennes à faible enjeu devront être identifiées afin d'évaluer leur pérennité, sans pour autant les condamner aux départs en retraite des derniers personnels.

Toute décision autre devra être intégrée dans la réflexion du GT N°19 à équité avec les autres services.

S'agissant du rapport sur les ESBA, M Laslaz s'est engagé, comme promis par le DG DGAC, à le transmettre rapidement aux OS.

### ***Prochaine réunion***

La prochaine réunion du GT N°17 protocole se tiendra le Jeudi 20 Décembre 2012 au SNIA, toute question relative à cette première réunion peut-être transmise à la boîte FO SNIA afin qu'elle puisse être évoquée lors de la prochaine réunion de ce GT protocolaire.

**Dans ce GT comme en toutes circonstances, FO défendra les intérêts des personnels.**

**La direction doit clairement présenter ses objectifs et les assumer.**

**L'avenir des Agents, de leurs missions et de leurs conditions de travail,  
resteront nos seules préoccupations.**

**Vous pouvez faire confiance à FORCE OUVRIERE**

**Contacts FO SNRA: F. Araque ; E. Bugarin ; P. Archieri ; C. Carlier**